



LAURENT BOURGEOIS

35 ANS
SYNDICAT MÉTALLURGIE 57

Interview.

Tu peux nous parler de ton travail ?

Je suis technicien de maintenance aux Ateliers d'emboutissage de Faulquemont (AEF). Mes fonctions consistent à entretenir et réparer les machines et à mener des actions de prévention, sous-traitant automobile de constructeurs principalement étrangers. L'entreprise compte 200 salariés environ répartis dans 3 secteurs de production : découpe presse, montage sertissage soudure et peinture. Comme dans de nombreuses entreprises, nous assistons à une forte baisse des effectifs chez les ouvriers (-17 % entre 2012 et 2014) avec en parallèle une précarisation dans les contrats de travail : l'intérim puis le CDD est devenu la règle et le CDI l'exception, hormis pour les cadres et ETAM (Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise). Forcément, cette baisse d'effectif se traduit par des charges supplémentaires et une flexibilité accrue, qui ont fortement dégradé les conditions de travail.

Et avant, c'est quoi ton parcours ?

J'ai suivi des études d'électrotechnique jusqu'en BTS, pendant lesquelles j'ai eu divers boulots, puis j'ai été embauché dans mon

entreprise à l'issue, en 2000, en qualité d'agent de maintenance avant de devenir technicien en 2003.

Et la CFDT, tu y es venu comment ?

En 2008, il n'y avait aucun représentant syndical CFDT dans l'entreprise, sauf le délégué syndical. J'ai adhéré un peu par hasard cette même année, avec une envie de revendiquer et une volonté de faire changer les choses. J'ai choisi la CFDT car le DS était de mon service. En effet, à ce moment-là, j'étais très loin de m'intéresser aux actions et au positionnement des différents syndicats.

Quelles sont tes responsabilités syndicales dans ton champ professionnel ?

En mai 2010, je deviens élu DP suppléant, et en octobre, le syndicat me demande de remplacer notre DS.

« L'aventure » va réellement débuter à ce moment. Les rapports sont difficiles avec la direction, qui n'apprécie pas nos revendications sur les conditions de travail et notre critique du management pratiqué. De nombreuses rencontres et interventions de l'inspection du travail me permettent d'avancer, avec les conseils, l'expérience et le soutien de Didier Getrey, secrétaire général de notre syndicat. De nombreux jeunes ont adhéré suite aux actions menées et aux résultats obtenus. Depuis 2012, je suis élu DP titulaire et toujours DS. La CFDT est devenue le premier syndicat dans le collège ouvrier en 2014, ce qui m'a permis d'être élu au CE.

Et aussi...

Dans notre section syndicale, nous avons constitué une **équipe tennis corpo entreprise** (l'entreprise ne voulait pas donc cette équipe est au nom de la section CFDT AEF). Notre équipe joue en championnat régional (vice-champion 2013 lorraine, et demi-finaliste 2014) et en coupe de France mixte. Les entraînements permettent des contacts, des échanges, et une forte cohésion, d'autant que nous l'ouvrons également aux salariés non (encore) adhérents. Nous organisons également des tournois de football officieux avec des équipes de section syndicales CFDT d'autres entreprises du territoire, en profitant des conseils syndicaux de la CFDT métallurgie Moselle pour mettre sur pied les tournois. Cela renforce notre fonctionnement collectif, au-delà de chaque section.

L'INTERPRO ?

Qu'est ce qui t'a fait postuler à un mandat interpro ?

Didier Getrey, SG du syndicat m'a proposé, lors d'un conseil syndical, de m'investir dans l'interpro et m'a présenté à Dominique Marchal, alors SG de l'UD Moselle. J'ai suivi rapidement une formation sur les services de santé, avec Dominique Toussaint, avant d'être mandaté au SIST (Service Interprofessionnel de Santé au Travail) de Rosselle/Nied. Je dois dire qu'être formé en amont du mandat est l'idéal !

Quel est ton mandat Interpro ?

J'ai été mandaté au **Conseil d'Administration (CA) et à la Commission de Contrôle (CC) du SIST de Rosselle/Nied.**

Le SIST est une structure de suivi des salariés pour préserver et empêcher l'altération de leur santé physique et mentale dans le cadre de leur travail (médecine de prévention, psychologue, ergonomes, toxicologues, ...). Le SIST conseille également les employeurs et les travailleurs sur les dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail, de prévenir la consommation d'alcool et de drogue sur le lieu de travail, de prévenir ou de réduire la pénibilité au travail et la désinsertion professionnelle et de contribuer au maintien dans l'emploi des travailleurs.

Tout salarié doit être inscrit dans un SIST, sauf ceux de grandes entreprises qui peuvent avoir un centre autonome.

Notre CA se réunit environ 4 fois par an. Il est constitué paritairement de 10 représentants d'OS et 10 représentants d'organisations patronales, le président employeur ayant voix prépondérante en cas d'égalité. Le Conseil d'administration est décisionnel sur les orientations du service, le budget, les recrutements, le fonctionnement, l'élaboration du projet de service et la mise en œuvre du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens). Les mandatés au CA sont en position d'administrateur donc de « décideurs » en votant ou non les décisions du CA.

Notre CC se réunit 1 ou 2 fois par an. Elle est composée de 15 représentants dont 2/3 de représentants d'OS qui assurent la présidence. La CC intervient comme courroie de rappel dans les cas où syndicalement nous voulons acter que les orientations ou les décisions prises par le CA (malgré nous ...) sont contraires à ce que nous portons.

Les salariés ne connaissent pas les mandatés, mais les syndicats ont nos coordonnées et peuvent nous contacter – les SIST ont des moyens pour des mesures de bruits, de vibrations, ou d'autres actions liées aux conditions de travail. A cet effet, nous pouvons épauler les CHSCT, notamment les petits, dans un rôle d'information et de conseil.

CONCILIER VIE PERSONNELLE, PROFESSIONNELLE ET SYNDICALE ?

Là, on touche le point noir. Il ne reste plus grand-chose côté vie perso entre les mails, les réunions, les préparations et les formations. La situation devrait se redresser avec l'arrivée de nouveaux élus dans l'entreprise, qui vont nous permettre de nous répartir le travail. La vie dans l'entreprise n'est plus la même, il faut savoir mettre entre parenthèses nos ambitions. La vie syndicale ouvre une vision sur d'autres pratiques et difficultés ; c'est une étape intéressante dans une carrière. Quand une entreprise ne propose plus rien, il est impossible d'évoluer dans son activité professionnelle. La CFDT a su répondre à mes attentes en m'ouvrant un nouveau monde de formations et de possibilités.

